

**Appendice II**

**RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR 2005-2006**

N <sup>o</sup> a	Domaine/élément/activité de programme	Pays/institution chef de file Pays/institutions d'appui	Contributions	Budget prévu	Résultat attendu
<b>1.</b>	<b>Application de la Convention: suivi et assistance</b>				
<b>1.1</b>	<b>Application de la Convention</b>				
1.1.1	Tenir à jour sur le site Web de la Convention une liste des autorités compétentes et le dossier protégé par un mot de passe des rapports de pays sur l'application	<b>Secrétariat CEE</b> Toutes les Parties			Liste des autorités compétentes sur le site Web
1.1.2	Organiser une session de formation sur les bonnes pratiques applicables à l'élaboration des rapports nationaux sur l'application	<b>Groupe de travail de l'application</b>	À organiser par le Groupe de travail	€ 15 000	Renforcement des capacités locales
1.1.3	Élaborer le troisième rapport sur l'application de la Convention pour affichage sur le site Web de la Convention	<b>Groupe de travail de l'application</b> Toutes les Parties	À organiser par le Groupe de travail	€ 4 000	Troisième rapport sur l'application de la Convention
1.1.4	Formuler des conclusions et des recommandations visant à renforcer l'application de la Convention, à partir du rapport sur l'application	<b>Groupe de travail de l'application</b>			Conclusions et recommandations pour adoption par la Conférence des Parties
<b>1.2</b>	<b>Assistance à fournir aux Parties en vue de l'application de la Convention et aux Signataires et autres pays membres de la CEE souhaitant devenir Parties à la Convention en vue de la ratification</b>				
1.2.1	Organiser une réunion de haut niveau à laquelle les pays de l'EOCAC et de l'ESE prendraient l'engagement ferme d'exécuter concrètement les tâches fondamentales prévues par la Convention	<b>Pays de l'EOCAC et de l'ESE</b> <b>Bureau</b> <b>Groupe de travail de l'application</b> Secrétariat CEE	À organiser par le Bureau	€ 75 000	Engagements à exécuter le programme d'aide

N <sup>o</sup> <i>a</i>	Domaine/élément/activité de programme	Pays/institution chef de file Pays/institutions d'appui	Contributions	Budget prévu	Résultat attendu
1.2.2	Organisation de missions sur le terrain et/ou de réunions avec de hauts responsables des pays de l'EOCAC et de l'ESE	<b>Bureau Groupe de travail de l'application</b> Secrétariat CEE		€ 43 000 € 64 000	Contrôle de l'exécution de la première partie et définition des besoins au titre de la deuxième partie du programme d'aide
<b>2.</b>	<b>Champ d'application de la Convention</b>				
<b>2.1</b>	<b>Substances dangereuses</b>				
2.1.1	Réexaminer l'annexe I de la Convention – les catégories de substances et de préparations (Partie I) et les substances nommément désignées (Partie II) ainsi que les quantités limites correspondantes retenues aux fins de la définition des activités dangereuses relevant de la Convention et/ou de l'élaboration d'une modification éventuelle de l'annexe I	<b>Groupe de travail du développement de la Convention/Bureau</b>	À organiser par le Groupe de travail	€ 4 000	Modification éventuelle de l'annexe I de la Convention
<b>2.2</b>	<b>Activités dangereuses</b>				
2.2.1	Tenir à jour les renseignements relatifs aux activités dangereuses dans un dossier sur le site Web protégé par un mot de passe accessible à la Convention	<b>Groupe de travail de l'application</b> Toutes les Parties/ Secrétariat CEE			Renseignements sur les activités dangereuses
<b>3.</b>	<b>Prévention des accidents industriels</b>				
<b>3.1</b>	<b>Prévention de la pollution accidentelle des eaux</b>				
3.1.1	Poursuivre les travaux sur la prévention de la pollution accidentelle des eaux conformément à la décision 2000/5	<b>Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels Hongrie/Suisse</b>	<i>Pays hôtes</i> (en nature – deux réunions)	€ 10 000	Exécution du programme de travail
3.1.2	Élaborer un rapport sur la mise en œuvre des conclusions et recommandations du Séminaire de Hambourg	<b>Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels</b>			Rapport sur la mise en œuvre

N <sup>o</sup> <i>a</i>	Domaine/élément/activité de programme	Pays/institution chef de file Pays/institutions d'appui	Contributions	Budget prévu	Résultat attendu
3.1.3	Organiser deux ateliers afin d'élaborer des lignes directrices/règles de bonnes pratiques en matière de sécurité des oléoducs	<b>Allemagne/Pays-Bas/ Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels</b> Secrétariats des conventions	Allemagne/ Pays-Bas	€ 60 000	Lignes directrices/ règles de bonnes pratiques en matière de sécurité des oléoducs
<b>4.</b>	<b>Points de contact et notification des accidents industriels</b>				
<b>4.1</b>	<b>Système CEE de notification des accidents industriels</b>				
4.1.1	Tenir à jour la liste des points de contact	<b>Secrétariat CEE</b> Points de contact			Liste des points de contact sur le site Web
4.1.2	Tester le Système CEE de notification des accidents industriels	Points de contact Secrétariat CEE		€ 2 000	Essai du système
4.1.3	Organiser des consultations et stages de formation à l'intention du personnel des points de contact	<b>Italie</b> Points de contact Secrétariat CEE	<b>Italie</b>	€ 20 000	Consultations/stages de formation
4.1.4	Réexaminer les procédures de communication du système CEE de notification des accidents industriels	<b>Équipe spéciale/points de contact</b> Secrétariats des conventions			Recommandations en vue de l'amélioration des procédures de communication
<b>5.</b>	<b>Préparation aux situations d'urgence, intervention et assistance mutuelle</b>				
<b>5.1</b>	<b>Préparation aux situations d'urgence et intervention</b>				
5.1.1	Organiser un exercice d'intervention transfrontière face à une simulation d'accident industriel	<b>Allemagne/Pologne</b> Secrétariat CEE	À organiser par le Bureau et le secrétariat CEE avec les donateurs	€ 30 000	Échange de données d'expérience concernant l'élaboration et l'application de mesures de préparation et d'intervention

N <sup>o</sup> <i>a</i>	Domaine/élément/activité de programme	Pays/institution chef de file Pays/institutions d'appui	Contributions	Budget prévu	Résultat attendu
<b>6.</b>	<b>Responsabilité et obligation de réparer</b>				
<b>6.1</b>	<b>Régime de responsabilité</b>				
6.1.1	Encourager l'entrée en vigueur rapide du Protocole sur la responsabilité civile et l'indemnisation en cas de dommages causés par les effets transfrontières d'accidents industriels sur les eaux transfrontières	<b>Bureau</b> Secrétariats des conventions			Entrée en vigueur
6.1.2	Préparer une troisième session extraordinaire conjointe de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau et de la Conférence des Parties, de préférence en 2006, à laquelle notamment, les Parties pourraient rendre compte des mesures prises pour ratifier le Protocole	<b>Bureau</b> Secrétariats des conventions		€ 20 000	Troisième session extraordinaire spéciale, rapports sur l'état des ratifications
<b>7.</b>	<b>Coopération scientifique et technologique</b>				
<b>7.1</b>	<b>Échange d'informations et de techniques de sécurité</b>				
7.1.1	Instaurer des partenariats avec les pays, des programmes de formation et des échanges d'experts et renforcer la coopération avec les institutions financières internationales et l'Union européenne à cet égard	<b>Bureau</b>	À organiser par le Bureau et le secrétariat CEE avec les donateurs		Partenariats avec des pays, programmes de formation, échange d'experts
7.1.2	Constituer un registre d'experts pouvant fournir une assistance en ce qui concerne les mesures de prévention, de préparation et d'intervention	<b>Secrétariat CEE</b> Toutes les Parties			Registre d'experts
<b>8.</b>	<b>Accidents industriels antérieurs</b>				
<b>8.1</b>	<b>Notification des accidents industriels antérieurs</b>				
8.1.1	Exploiter le système CEE de notification des accidents industriels antérieurs dans le cadre du système existant de notification des accidents majeurs de l'Union européenne et diffuser des informations sur les accidents industriels antérieurs	<b>Commission européenne – DG-CCR</b> Secrétariat CEE	En nature  En nature		Système CEE de notification des accidents industriels antérieurs

N° <sup>a</sup>	Domaine/élément/activité de programme	Pays/institution chef de file Pays/institutions d'appui	Contributions	Budget prévu	Résultat attendu
	<b>Quatrième réunion de la Conférence des Parties</b>	<i>Pays hôte</i> <b>Bureau</b> Secrétariat CEE		€ 50 000	Quatrième réunion de la Conférence des Parties
	<b>Deux réunions du Bureau (2005 et 2006)</b>	<b>Bureau</b> Secrétariat CEE	À organiser par le Bureau	€ 7 000	Réunions du Bureau
	<b>Promotion de la Convention et assistance pour l'exécution du plan de travail</b>	<b>Secrétariat CEE</b> Bureau	À organiser par le Bureau et le secrétariat CEE avec les donateurs	€ 12 000	Matériel de promotion, documents de fond et équipement
	<b>Recrutement de personnel au secrétariat de la Convention (2005-2006)</b>		À organiser par le secrétariat avec les donateurs	€ 210 000	Lancement et suivi du programme d'aide

<sup>a</sup> Les numéros correspondent à ceux qui sont assignés aux activités dans le plan de travail pour 2005-2006.